

# DIAGNOSTIC DE LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DANS LES COMMUNAUTÉS INNUES ET CRIES ENTRE LES 49<sup>E</sup> ET 55<sup>E</sup> PARALLÈLES

Réalisé par Madeleine-Jane Brammer Lavoie

madeleinejane.br@gmail.com

Maîtrise en gestion de l'environnement de l'Université de Sherbrooke

## SOMMAIRE

Mots clés : Gestion des matières résiduelles, autochtones, nord du Québec, plan de gestion des matières résiduelles, REIMR, recommandations

L'étude vise à optimiser les pratiques de collecte, de tri et de gestion dans les régions nordiques. Il est pertinent de prendre en considération les matières résiduelles puisque les enjeux environnementaux du nord du Québec sont particuliers et différents de ceux vécus par les villes et villages au sud de la province. En effet, le contexte du Nord se distingue, entre autres, par la distance des grands centres, la faible population, un climat froid, une grande richesse de ressources naturelles et l'aménagement particulier du territoire. La mise en contexte territoriale, politique et législative a permis de formuler des recommandations pertinentes à la réalité des communautés autochtones dans le nord du Québec.

La collecte de l'information a permis de dresser le portrait de la gestion des matières résiduelles des Cris de la Baie-James et celui des communautés innues. Grâce à une revue de la littérature et à quelques entretiens téléphoniques, il a été possible de relever plusieurs constats quant à la gestion des matières résiduelles dans les communautés nordiques étudiées.

## OBJECTIFS

L'absence de connaissance quant à la situation actuelle de la gestion des matières résiduelles dans les communautés nordiques est la principale motivation de la réalisation de l'étude. Ce manque est un obstacle majeur à la planification d'une saine gestion des matières résiduelles et à l'atteinte des objectifs du *Plan d'action 2011-2015* de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles*.

Le but souhaité étant d'optimiser les pratiques de collecte, de tri et de gestion dans les régions nordiques, les objectifs généraux sont d'offrir des recommandations réalisables et spécifiques, tant au gouvernement du Québec qu'aux dirigeants des communautés autochtones ; et de brosser le tableau de l'état de la gestion des matières résiduelles dans les communautés autochtones innues et cries situées entre les 49<sup>e</sup> et 55<sup>e</sup> parallèles afin d'exposer les principaux enjeux y étant reliés.

## PROBLÉMATIQUES

Quelques facteurs occasionnent un contraste quant aux modes de gestion dans différentes régions de la province de Québec. L'étude a permis de démontrer que le contexte particulier des communautés autochtones dans le nord du Québec influence la gestion des matières résiduelles. Par exemple, ces communautés se distinguent par : leur situation géographique, leur population, leur système politique et leur culture.

Effectivement, les problèmes sont pour la plupart attribuables:

- à l'éloignement;
- à l'absence d'infrastructure;
- à l'adoption du REIMR;
- à l'accumulation des matières sur le territoire;
- à l'absence de tri des matières recyclables;
- à l'absence de suivi et surveillance des sites d'enfouissements;
- à la géologie du sol;
- au flou des actions de la *Politique québécoise de la gestion des matières résiduelles 2011-2015*;
- au coût lié au transport des matières résiduelles;
- aux coûts liés à la gestion des matières résiduelles;
- à l'interdiction de brûler les déchets à ciel ouvert;
- au manque de solutions de rechange à l'enfouissement;
- à l'absence de suivi des actions et projets;
- au climat;
- à la faible population;
- au manque de financement.

## PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

Face à la réalité des communautés autochtones cries et innues situées entre les 49<sup>e</sup> et 55<sup>e</sup> parallèles, la gestion durable des matières résiduelles sera possible par les moyens suivants : encourager la recherche, l'innovation et le développement; améliorer le financement destiné aux communautés autochtones pour leur gestion des matières résiduelles; faciliter la mise sur pied d'infrastructures et d'installations adaptées à la réalité nordique pour le traitement des matières résiduelles; et encourager l'éducation, la sensibilisation et la participation des citoyens envers une amélioration de la gestion des matières résiduelles.

Il est nécessaire d'offrir les mêmes services et le même encadrement aux communautés autochtones que ceux offerts aux municipalités du Québec. L'atteinte des objectifs de la *Politique québécoise de la gestion des matières résiduelles* sera possible seulement lorsque tout

le Québec sera en mesure de récupérer et de valoriser les matières en fin de vie.

Voici des exemples d'actions qui permettront d'atteindre les objectifs visés par la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 2011-2015*.

- Évaluer les coûts relatifs à l'amélioration ou à l'implantation d'infrastructures et mener une étude de faisabilité afin de déterminer le mode de traitement des matières résiduelles optimal, ayant le meilleur bilan environnemental, social et économique.
- Encourager la collaboration des paliers fédéral et provincial dans le but d'atteindre les objectifs de gestion durable des matières résiduelles dans les communautés autochtones.
- Augmenter les fonds (1 M\$) prévus par la *Politique québécoise de la gestion des matières résiduelles 2011-2015*, de les détailler et de préciser de quelle manière ils seront distribués.<sup>1</sup>
- Offrir des ressources financières et techniques aux communautés autochtones qui souhaitent réaliser un PGMR.
- Créer des écocentres où entreposer adéquatement les matières résiduelles en fin de vie.
- Développer des partenariats avec les villages ou les communautés autochtones avoisinants.
- Installer des compacteurs dans quelques communautés nordiques.
- Mettre sur pied des centres intégrés de traitement des matières résiduelles.
- Créer des outils de sensibilisation adaptés au contexte nordique et faire la promotion des 3RV.
- Éduquer les citoyens et dirigeants des communautés quant à la réutilisation et à la réduction. Le but étant démontré que les résidus contiennent des matières qui peuvent être traitées et réutilisées.
- Impliquer les parties prenantes influentes et importantes dans les activités d'éducation et de sensibilisation.

Essai disponible en ligne au :

[http://www.usherbrooke.ca/environnement/fileadmin/sites/environnement/documents/Essais\\_2014/Brammer-Lavoie\\_MJ\\_2014-07-31\\_.pdf](http://www.usherbrooke.ca/environnement/fileadmin/sites/environnement/documents/Essais_2014/Brammer-Lavoie_MJ_2014-07-31_.pdf)

---

<sup>1</sup> Comité consultatif pour l'environnement de la Baie James (CCEBJ) (2010). Mémoire du CCEBJ: vers une gestion des matières résiduelles durable et équitable à la Baie James. In CCEBJ. *Publications : Matières résiduelles*. <http://www.ccebj-jbase.ca/francais/publications/documents/CCEBJ-Memoire-Politiquedesmatieresresiduelles-Mars2010.pdf> (Page consultée le 29 novembre 2013).